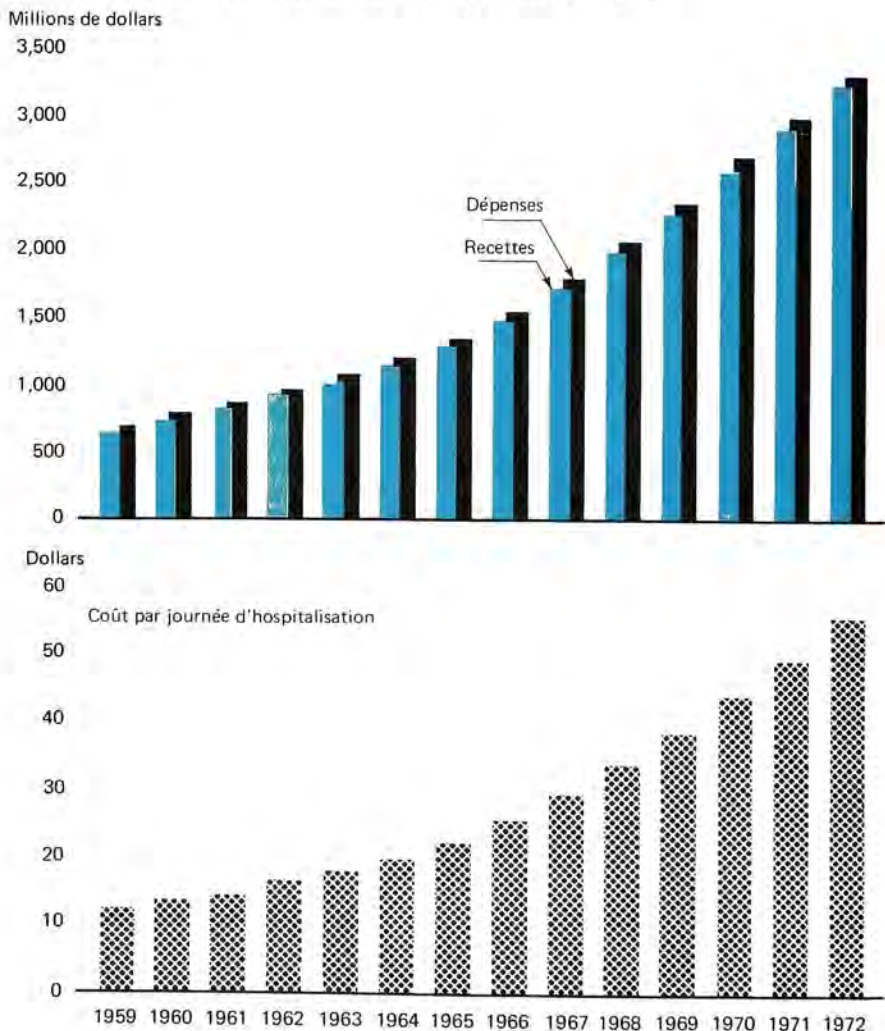


façons: recettes générales, primes, taxes de vente ou impôt foncier, frais autorisés payables au moment de l'hospitalisation, ou diverses combinaisons de ces éléments. Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et le Yukon financent leurs régimes au moyen des recettes générales. D'autres provinces utilisent une partie de leurs recettes générales pour compléter leurs autres sources de recettes. L'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest font payer des frais autorisés. La Nouvelle-Écosse prélève une taxe de vente provinciale. L'Ontario fait payer une prime mensuelle de \$11 pour les personnes seules et de \$22 pour les familles; cette prime couvre l'assurance-hospitalisation et l'assurance-maladie. Il existe une retenue obligatoire sur la paye pour les établissements de l'Ontario ayant 15 employés ou plus, l'employeur compris, mais

Recettes et dépenses des hôpitaux publics¹ et coût par journée d'hospitalisation, 1959-72



1. Généraux, spécialisés, pour maladies mentales et pour tuberculeux.